

D E S S I N.

COMPTE rendu par l'Instituteur de Dessin, relativement à cette partie de l'Enseignement.

LES Comités réunis avaient arrêté dans le plan d'organisation de l'école, que chacun des instituteurs ouvrirait la partie d'enseignement qui lui était confiée, par un cours verbal qui en présenterait l'ensemble d'une manière complète, quoique réduite. Ce cours devait servir aux élèves, de table des matières; il offrait, pour ainsi dire, en trois mois, la carte du pays qu'ils allaient parcourir en trois ans. L'instituteur de dessin fut également chargé de faire un cours verbal sur la partie d'enseignement qui lui était confiée. Pour se rendre compte à lui-même de sa marche, et pour la faire mieux connaître aux élèves, il crut à propos de mettre sous leurs yeux un tableau analytique qui indiquât le plan de son travail, et le programme raisonné des neuf leçons dont son cours devait se composer. Il invite ceux qui voudront prendre une idée de la méthode d'instruction qu'il a cru devoir suivre, à consulter le tableau qui est imprimé ci-après, et qui sera joint à la première leçon du cours dont le conseil de l'école a arrêté l'impression dans son journal.

Si quelques personnes trouvaient ce cadre un peu étendu pour des ingénieurs qui, dira-t-on, ne doivent être ni peintres ni sculpteurs, on pourrait répondre qu'en général l'esprit des jeunes gens se plaît à embrasser un grand horizon; que pour la dignité de l'enseignement dans l'école polytechnique, et d'après les espérances que le gouvernement fonde sur elle, il est toujours à propos d'agrandir le cercle des idées; et que d'ailleurs, après avoir présenté une théorie vaste, on peut facilement se resserrer dans la pratique, à laquelle on donne les bornes qu'on juge convenables.

Le cours oral et théorique avait lieu seulement une fois par décade; mais l'étude pratique du dessin a été mise en activité dès les premiers

jours de l'ouverture de l'école, depuis cinq heures du soir jusqu'à huit.

C'est par le dessin de la figure que les élèves ont commencé. Cette étude est la clef de tous les arts qui ont le dessin pour base ; elle conduit aux différens genres de dessins nécessaires à l'ingénieur, tels que l'architecture, le paysage, la carte, &c. Elle acoutume à estimer les proportions, à les exprimer avec justesse, à se mettre, comme on dit, le compas dans l'œil.

Les différens moyens employés à l'école pour l'instruction des élèves, sont les modèles dessinés, les statues antiques et le modèle vivant. Les plus habiles artistes sont chargés de fournir à l'école les différens dessins qui lui sont nécessaires ; déjà les porte-feuilles se remplissent d'ouvrages excellens, faits d'après les grands maîtres, ou composés par d'habiles artistes, tels que les citoyens *Demarne, Valenciennes, Gérard, Mérimée, Suvée, David, Vincent, Regnault, Menier, Lemire, Baltard, Bidault, Bourgeois, Dunouy, &c.* Les professeurs ont été choisis parmi les jeunes artistes les plus habiles, formés au bon goût du dessin dans les ateliers des *David, Vincent, Regnault, &c.* Ce sont les citoyens *Mérimée, Gounod, Gerard, Bosio* et les deux frères *Lemire*. Ils ont autant de zèle que de talens ; et l'intérêt qu'ils mettent à remplir leurs fonctions, est un sûr garant du succès des études. Déjà quelques-uns des élèves ont fait des progrès étonnans ; il y en a parmi eux qui, ayant commencé à l'école les premiers élémens du dessin, dessinent à présent d'après la bosse, et seront en état bientôt de travailler d'après le modèle vivant. On peut dire qu'un bon tiers des élèves est plein de dispositions, de bonne volonté et d'ardeur ; un autre tiers ayant la même bonne volonté, mais avec moins d'aptitude, ou moins d'âge, vient après ce tiers d'élite. Il faut convenir qu'un dernier tiers, s'il ne profitait pas mieux de l'instruction, usurperait des places qui seraient occupées par de meilleurs sujets, et qu'il serait à propos de leur faire céder ces places à la fin de l'année, quand leur négligence sera bien constatée par le peu de progrès qu'ils auront fait, et par les registres où l'on tient note de leurs absences.

Nous ajouterons un mot encore sur l'importance donnée dans l'école

centrale à l'enseignement du dessin , et sur les dépenses qu'il doit occasionner.

Si l'objet de l'école n'est point de former pour la République des artistes en peinture , sculpture et architecture , il convient au moins que les ingénieurs soient affiliés à ces différens arts , qu'ils en aient les premières notions , et qu'à l'imitation des Grecs et des Romains , ils sachent faire des ponts , des chemins , des constructions , non-seulement solides et bien bâties , mais ornées et de bon goût. La vérité de cette observation est incontestable ; celles qui suivent sont dans le même cas.

Quand l'ingénieur militaire traverse au galop un pays ennemi , quand il va à la découverte , quand il examine les dehors d'une place assiégée , alors les dangers qui l'environnent , les balles qui sifflent autour de lui , ne lui permettront qu'un coup-d'œil rapide sur le terrain qu'il aura à parcourir : mais , rentré dans sa tente , s'il sait dessiner , il fixera ses idées pour lui-même et pour les autres ; il fera connaître la nature du pays , le cours des rivières et des ruisseaux , les irrégularités du terrain ; et par un léger croquis , plus utile que la plus longue description , il servira à la marche des armées et aux campemens ; il déterminera les attaques et contribuera au succès d'un siège ou d'une bataille.

D'ailleurs , quoique l'ingénieur ne puisse pas parcourir la carrière des beaux arts dans toute son étendue , il doit cependant viser au même but que celui qui veut être peintre , sculpteur et architecte ; les principes qu'il suit dans son instruction , doivent être les mêmes , plus resserrés , mais également dirigés vers la perfection.

De plus , si le hasard adressait à l'école centrale quelques génies faits pour illustrer leur patrie et eux-mêmes dans la carrière des beaux arts , il convient que l'école soit en état de développer ces germes précieux , il faut que les premières leçons qu'ils auront reçues les aient conduits vers la perfection ; et , quand ils l'auront atteinte , il faut qu'ils se souviennent avec reconnaissance de ce qu'ils auront appris dans l'école , et qu'ils lui doivent leurs premiers succès.

NEVEU.

COURS.

COURS PRÉLIMINAIRE
RELATIF AUX ARTS DE DESSIN,

*Fait à l'École centrale des Travaux publics, dans les mois de Pluviôse
& Ventôse de l'an 3.^e*

Par le C.^o NEVEU, instituteur.

I N T R O D U C T I O N .

APRÈS la morale qui fonde et affermit les gouvernemens, ce qui en fait la gloire, ce qui en assure la prospérité, ce sont les sciences et les arts. Ils adoucissent les mœurs, ils embellissent la vie, ils sont les plus doux fruits de la pensée, ils sont le vrai lien de la société.

Cependant, à l'époque terrible qui vient de ravager la France, quelques hommes puissans s'étaient dit : « Détruisons les savans, anéantissons la science; elle contrarierait nos projets, elle décélèrerait notre ambition: que la lumière s'éteigne, que les arts disparaissent. L'ignorance nous sert, protégeons-la; qu'elle règne par nous, et nous régnerons par elle. »

Leur système atroce n'a que trop réussi. Sous leur empire la renommée était un titre de proscription, le savoir un arrêt de mort, les talens, la

Nota. Cette esquisse d'un traité relatif aux arts de dessin, se ressentira de la précipitation avec laquelle il a été fait. Son auteur, qui dut s'acquitter alors de ce dont il avait été chargé par les Comités réunis, ne s'attendait pas qu'on livrerait à l'impression des discours improvisés en partie, faits pour la circonstance et peu dignes du public, qui rejette, avec raison, tout ce qui ne porte pas l'empreinte du soin et de la perfection. Il réclame donc pour ces leçons une indulgence qu'il n'a pas lui-même, et ne se justifie de les laisser paraître que parce qu'il n'a pu s'en dispenser, et parce qu'elles servent à compléter la connaissance qu'il fallait donner aux membres de la Convention et aux élèves, de l'état de l'enseignement dans ses diverses parties, et de la marche qu'ont suivie les différens instituteurs dans l'école centrale.

Au reste, on s'apercevra que l'auteur s'est aidé de différens ouvrages, tels que ceux de *Mengs, Reynolds, Montesquieu, de Pilles, &c. &c.* Loin qu'on veuille lui en faire reproche, on regrettera sans doute qu'il n'ait pas puisé plus souvent encore dans ces différentes sources; ses leçons ne pouvaient qu'y gagner.

Germinal, an III.

L

vertu, les services, rien n'était sacré; la terreur paralysait toutes les âmes, il n'y avait plus d'espoir; la mort et l'ignorance parcouraient la République, et la couvraient de sang et de ténèbres.

Tant d'horreurs ont enfin eu leur terme, le règne des scélérats a passé; ils ont comblé de leurs cadavres l'abyme qu'ils avaient ouvert, et la nation en punissant leurs crimes s'est sauvée de l'infamie d'en être présumée complice. Déjà la France prend un nouvel aspect, la confiance se rétablit, l'espoir renaît; le génie des arts, joint à celui de la liberté, va ranimer les talens, consoler la République, et vivifier toutes les parties du corps social.

Cependant de si grands maux ne peuvent se réparer promptement: la tempête a cessé, l'orage s'éloigne; mais le vaisseau de l'état long-temps tourmenté a besoin de repos, et demande les secours d'une main habile. Ces secours, c'est de la Convention qu'on doit les attendre: forte de l'opinion publique, elle connaît à présent son pouvoir, elle sait ce qu'elle doit à la nation, ce qu'elle se doit à elle-même, et sa prévoyance s'occupe sans relâche à réparer les maux qu'elle n'a pu empêcher. Les ennemis de la France ne diront plus à présent que l'activité des législateurs français s'use à détruire, qu'ils ne s'entourent que de ruines, et qu'aucun établissement utile n'a remplacé ceux qu'ils n'ont pu se dispenser d'anéantir. Déjà, de toutes parts, l'instruction s'organise, des écoles normales vont donner à l'enseignement une uniformité indispensable, les élémens des sciences seront mis à l'usage de tous; et l'égalité civile, qui n'est qu'illusoire entre l'ignorant et l'homme éclairé, cessera d'être une chimère par l'égalité de l'instruction.

Mais si l'étude de la morale est la plus importante de celles dont le législateur doit s'occuper, il en est encore d'autres qui méritent ses regards; il ne négligera point les arts et les sciences d'où dépend la prospérité des états. La Convention pénétrée de ce principe s'empresse de leur redonner tous les encouragemens, tout l'essor qui les feront fleurir. Sa prévoyance s'étend à tout, elle devance l'heureuse époque de la paix, elle en prépare les douceurs. L'art de guérir, enseigné dans toutes ses parties, va fournir de médecins habiles toute la surface de la République; des bibliothèques, des collections précieuses, des muséum, offrent à la

curiosité un aliment , à l'étude des secours ; bientôt les écoles de peinture , de sculpture et d'architecture vont conserver à la France ses habiles artistes et en former de nouveaux. Déjà l'école centrale des travaux publics vient de s'ouvrir ; tout lui présage une brillante destinée , tout promet qu'elle remplira les vœux des hommes instruits qui ont concouru à son établissement. Cette école faite pour honorer l'époque présente de la révolution , sera la pépinière où la République viendra recueillir les ingénieurs nécessaires aux travaux qu'elle ordonne , et dont elle acquitte les dépenses. Toutes les sciences relatives à ces travaux leur seront enseignées , tous les moyens d'études leur seront prodigués ; et les succès qui couronneront leurs efforts , en honorant la République , l'indemniseront de ses avances , et les justifieront aux yeux de la nation.

Les trois Comités réunis ont pensé que l'enseignement serait incomplet dans l'école centrale , si l'étude du dessin y était négligée ; ils ont cru , avec raison , qu'à la manière d'instruire tenait presque toujours le succès de l'instruction ; que la continuation du travail n'était possible qu'en variant les travaux , et qu'à des occupations appliquantes et sévères devaient en succéder d'autres plus vives et moins attachantes ; ils ont cru aussi que l'art qui recherche les beautés de la nature , étudie la perfection des formes , et qui sert de bases à tant d'arts différens , devait entrer dans l'éducation de l'ingénieur. En effet , aucune étude ne doit lui être étrangère ; tout ce qui peut épurer son goût et l'agrandir doit lui être enseigné ; il faut qu'il marche sur les traces des artistes anciens , dont les constructions ne sont pas moins élégantes que solidement bâties , et qui brillent autant par la grandeur de l'ensemble que par la justesse des proportions et par le goût des ornemens. Pour arriver à ce degré de talent , le dessin de la figure est d'une étude indispensable ; de toutes les formes , celle de l'homme étant la plus précise , c'est par elle que toutes les autres sont appréciées dans leur mesure comme dans leur perfection. Il était donc convenable que le dessin de la figure entrât dans l'éducation des ingénieurs , non pour en faire des peintres proprement dits , mais pour que cette étude en facilitât d'autres , pour compléter l'enseignement de diverses sciences qui leur sont nécessaires , pour associer le dessin aux autres travaux dont ils s'occupent , pour qu'il embellît par ses charmes d'autres études plus sévères

et moins attrayantes. D'ailleurs, cet établissement vraiment républicain, doit pourvoir à tout; il embrasse dans ses vues l'universalité des citoyens et celle des sciences. Le législateur en le fondant a dû prévoir tous les besoins de la République, favoriser tous les hasards du génie, en faciliter le développement; enfin, si la nature jetait au milieu de l'école centrale le germe de quelque grand artiste, peintre, statuaire, architecte, il faudrait qu'il eût le moyen de s'y développer, et que l'homme de génie, devenu fameux, ne se rappelât qu'avec reconnaissance les études de sa jeunesse, qu'il pût se dire : « Mes premières leçons ont été des leçons de bon goût, elles m'ont dirigé vers la perfection; je leur dois mes plus grands succès. »

Ainsi, sans faire parcourir au jeune ingénieur la carrière de la peinture et des autres arts, sans l'initier par la pratique aux mystères de ces arts difficiles, il faut lui en faire connaître les principes, il faut lui en montrer le but, il faut lui en indiquer les moyens; il faut enfin étendre l'horizon de ses idées par l'ensemble des connaissances humaines, par l'analogie que les arts ont entr'eux, par la théorie universelle qui leur est commune à tous, sauf à réduire après dans la pratique les études que chacun suivra selon ses dispositions particulières, selon l'application qu'il aura à en faire, selon l'espace de temps qu'il pourra y employer. L'objet du cours préliminaire est donc de faire connaître verbalement les principes théoriques et pratiques nécessaires à l'enseignement du dessin. Ce cours sera en quelque sorte la carte de la science du dessinateur; il la lui montrera dans toutes ses parties, d'une manière complète, quoique réduite; il doit diriger le talent, il doit échauffer les ames; il doit augmenter l'amour de l'art dans ceux qui l'éprouvent déjà, il doit le faire naître dans ceux qui ne l'éprouvent pas encore.

Les cours préliminaires sur toutes les sciences qui doivent être enseignées à l'école centrale, devant être tous terminés dans trois mois, et le cours pour l'enseignement du dessin devant avoir lieu une fois seulement le quintidi de chaque décade, il sera divisé en neuf séances, dont les trois premières comprendront les principes théoriques de l'art; les quatrième, cinquième et sixième suivantes, l'exposé de la pratique de l'art; les septième et huitième, la partie historique de l'art, et la neuvième et dernière séance sera la récapitulation des huit précédentes.

Voici l'exposé sommaire des objets qui seront traités dans les diverses leçons, ainsi que leur division en neuf parties, conformément au tableau ci-joint.

I.^{ÈRE} SÉANCE.

CITOYENS,

D'après le tableau que je mets sous vos yeux, et conformément à cette division de mon travail, je vais commencer à présenter quelques développemens sur la première partie qui le compose, de manière à ce que cette leçon puisse en quelque sorte servir d'introduction aux suivantes.

Si la seule définition de la peinture était l'art d'imiter les objets visibles par des formes et des couleurs, le premier homme suffisamment exercé, pourrait avec un certain goût, avec un peu d'étude, en copiant fidèlement une tulipe de son jardin, un meuble de sa maison, appeler son imitation un tableau, et s'intituler peintre. Comme il se pourrait que cette imitation allât jusqu'à faire une illusion suffisante, il serait applaudi du vulgaire, et surprendrait ceux qui n'ont que des sens. Il y a plus d'un exemple de ce prestige de la peinture, dont les yeux seuls apprécient le mérite et qui les satisfait sans intéresser l'ame. Quelque hommage qu'on doive rendre à ces agréables et innocens badinages, quelque talent qu'ils supposent dans leur auteur, s'ils honorent l'artiste, ils font peu d'honneur à l'art, ainsi nous n'y attacherons pas une grande importance. Ce qui ne rend pas l'homme plus instruit ou meilleur, ce qui n'ajoute rien à sa moralité ou à son intelligence, ne doit pas obtenir de nous une grande estime ; nous pourrions même regretter cette prostitution de l'esprit et du temps, à des ouvrages autant inutiles à l'instruction de leur auteur qu'à la nôtre, et qui ne produirait qu'une stérile et vaine admiration.

La peinture, pour remplir l'idée qu'en ont toujours eue les hommes éclairés, doit s'élever à de plus hautes conceptions ; il faut qu'elle anime ses tableaux ; il faut qu'elle parle à l'intelligence ; il faut que par l'organe de la vue elle agisse sur l'ame, elle éveille l'imagination, elle conserve de grands souvenirs, elle fasse naître de grandes pensées : c'est alors

qu'elle prend de l'importance, qu'elle s'élève à toute sa dignité, qu'elle rivalise avec la poésie, qu'elle peut, comme elle, éclairer les esprits, échauffer les cœurs, exciter et nourrir des sentimens sublimes, servir enfin la morale et la législation.

Telle est l'idée que s'en sont formée les grands artistes; telle est celle qu'on doit avoir de sa puissance et de ses droits. Qu'on ne croye pas exagérée l'opinion que nous avons de ce bel art; ce serait une erreur contre laquelle déposerait l'exemple de l'ancien régime. S'il a souvent appliqué son influence aux vues coupables de son ambition, il ne l'a jamais méconnue; il savait bien tout ce qu'il pouvait en attendre, pour agir sur l'opinion publique et la diriger à son gré. Le sacerdoce suivait la même marche : les prêtres et les rois s'accordaient en ce point; ils faisaient tourner les arts au profit de leur domination; par eux, ils s'insinuaient dans les ames, et leurs charmes réunis, rarement dirigés vers un but louable, ont souvent prêté de puissans appuis à leur ambition et à leur orgueil. De-là ces histoires sacrées et profanes, peintes et gravées; de-là ces tableaux, ces statues, ces galeries de famille, ces images de prélats, de courtisans déguisés en grands hommes, héros en peinture; de-là ces magnifiques tableaux, ces mensonges de l'art, qui couvraient les murs des palais et des églises, et qui consacrant le double despotisme du trône et de l'autel, fascinaient les regards du peuple, pervertissaient son jugement, rivaient ses fers, et le retenaient dans l'esclavage par l'admiration.

Il faut en convenir : tel fut souvent l'emploi des arts, avilis, prostitués, réduits à servir le fanatisme et l'orgueil, étrangers à la morale, toujours frivoles et souvent dangereux; ils sont restés au-dessous d'eux-mêmes, et n'ont influé sur les mœurs que pour les corrompre. Tels étaient les artistes humiliant le génie, et méconnaissant ses droits; ils ont obéi au goût de leur siècle, au lieu de le dominer; c'était à eux de donner l'impulsion, ils se sont soumis à la recevoir. Eh comment auraient-ils pu s'en défendre! la plupart sans instruction, sans principes, sans élévation d'ame, avides d'argent, accessibles à tous les vices, n'avaient jamais senti la dignité de leur art, et ne voyaient en lui qu'un moyen d'exister. Successivement cause et effet, corrompus par un gouvernement

vicieux, ils le corrompaient à leur tour. Le despotisme leur prêtait son appui, ils défendaient le despotisme : chaque jour ils s'avilissaient davantage ; et le philosophe de Genève pouvait les regarder avec raison comme la cause première de la dépravation des mœurs et de la perversité de l'esprit public.

Toutefois l'opinion de ce sage ne doit pas nous entraîner aveuglément ; examinons ce qu'elle a de vrai , et ne lui accordons que le degré de confiance qu'elle mérite. En vain *Rousseau* a-t-il revêtu cette opinion de tous les charmes de son éloquence : ces paradoxes ingénieux, excusables à l'époque où il les imprima, s'expliquent par le temps où il a vécu. Ne pouvant régénérer les arts dans le siècle de l'esclavage, ne pouvant les purifier au flambeau de la morale, il ne sépara pas l'abus de la chose ; il aima mieux renoncer à leurs charmes que de les conserver aux dépens des mœurs. Mais ses penchans ont trahi sa doctrine ; l'usage qu'il fit de ses talens, détruisit l'effet de ses maximes ; et si l'abus de l'esprit excita son indignation , s'il fit bien d'attaquer les arts et les lettres , en les décrivant chez ses contemporains il les fit admirer chez lui.

Revenons à notre objet : en gémissant sur la prostitution de la peinture à la flatterie, au mensonge, au fanatisme, nous reconnâtrons cependant l'usage régulier, l'emploi sublime que l'artiste en peut faire. Dans le siècle de la liberté, ses contemporains plus vertueux, mieux instruits, attendront de lui des sujets analogues à leur goût, des productions dignes de l'art et d'eux-mêmes. Ses pinceaux conserveront les traits des grands hommes ; ils consacreront leurs faits glorieux ; ils feront aimer la vertu en la présentant sous les couleurs aimables qui lui conviennent ; ils feront haïr le vice, en le peignant avec toute son horreur. Les enfans, les habitans de la campagne, tous les Français s'intéresseront davantage à l'homme estimable dont ils verront les traits représentés ; les actions vertueuses mieux connues, elles seront plus fréquemment imitées : la peinture servira les mœurs ; elle deviendra un lien social ; elle rendra plus de service à la liberté qu'elle n'en rendit jamais au despotisme ; et le législateur habile s'en servira, comme d'un moyen puissant, pour inspirer l'amour de la patrie, l'horreur de l'esclavage, pour régénérer les mœurs publiques, et pour porter les hommes à la vertu.

Telles sont les considérations morales sous lesquelles l'art peut être envisagé. Il en est quelques autres qui, pour être d'un ordre moins relevé, n'en méritent pas moins les regards du législateur et l'attention du gouvernement; ce sont les rapports d'utilité économique par lesquels les arts du dessin servent à la richesse nationale, accroissent le commerce et le font prospérer.

Un administrateur peu instruit ne verra dans la peinture qu'un art agréable, dont l'effet moral peut toujours, selon ce qui lui semble, être suppléé par de plus puissans moyens, et dont l'utilité n'est pas assez directe pour qu'il puisse le saisir. Dans cette opinion, il ne s'intéresse guère aux arts, il leur enviera jusqu'aux légères faveurs du gouvernement et croira bien mériter de la patrie en en proposant la suppression.

Je vais essayer de faire connaître de quelle utilité les arts sont à la richesse nationale et à la prospérité du commerce; ce sera ma réponse à ceux qui leur témoignent peu d'intérêt, faute d'en connaître l'importance. Mon but est de les engager à réfléchir sur des objets qui peut-être leur sont étrangers, ou dont ils n'ont pas senti la connexion avec d'autres parties d'administration qui leur sont plus familières.

Puisque les nations de l'Europe ne peuvent être seulement agricoles, puisque l'industrie fait vivre autant d'hommes que la terre, et paye peut-être plus d'impôts qu'elle; puisque la prospérité d'un peuple détermine par celle de son commerce, il suit que tout ce qui peut augmenter le commerce et établir sa supériorité, doit attirer les regards du gouvernement. Sous ce rapport, l'importance d'encourager les arts ne peut être mise en doute, puisqu'ils influent si puissamment sur une multitude d'arts subalternes qu'ils dirigent et qui suivent leur destin. De ce que la peinture prospère, ces divers arts sont en vigueur; souffrent quand elle est négligée; ils se perfectionnent ou se détériorent avec et par elle; ils lui doivent leur existence, leur conservation, leur succès.

Les exemples ne nous manqueront pas pour prouver cette assertion. L'histoire des arts nous en fournira plus d'un. Mais sans remonter à une époque éloignée, vers le milieu de ce siècle, où le bon goût des arts se perdit absolument, tous les arts qui ont le dessin pour base, dégénèrent sensiblement.

sensiblement , et plusieurs branches de commerce s'en sont vivement ressenties. Les tapisseries , les meubles , les ornemens , l'orfèvrerie , l'horlogerie , les porcelaines , les diverses manufactures , les objets de luxe , tout ce qui fait la matière du commerce industriel , a cessé de concourir à la gloire nationale , et de contribuer autant à sa richesse. Nos voisins se sont emparés de nos dépouilles ; ils ont tiré parti de nos erreurs ; avec moins d'imagination que nous , moins de goût , moins de population , ils ont eu sur nous l'avantage dans plus d'une branche de commerce ; l'activité des Français , la mobilité des modes , le besoin d'éprouver de nouvelles jouissances , leur ont plus d'une fois fait quitter le bon pour le pire : les Anglais moins inventifs , ont été plus sages. Chez eux la nullité du génie les a sauvés de la corruption du goût ; le défaut d'imagination les a préservés d'imaginer , et leurs artistes ne tirant rien de leur fond , se sont calqués sur les Grecs et sur les Romains , sans rechercher la gloire des inventions nouvelles , et sans s'exposer aux hasards de la chute. C'est à cette stérilité d'esprit de leurs artistes , corrigée par un jugement sain , que les Anglais doivent en grande partie la supériorité qu'ils ont obtenue sur nous dans plus d'une branche de commerce , et les avantages qui en ont résulté pour la richesse nationale.

Quant à nous , vers le milieu de ce siècle , on ne peut nier que notre école de peinture et de sculpture n'ait mérité les justes reproches qui lui ont été faits en Europe ; à l'époque où *Lemoine* et *Boucher* avaient perverti l'idée du vrai beau , tous les arts inférieurs dégénérent par l'influence de leur manière et la vogue qu'ils ont eue : les supérieurs même , tels que la sculpture et la gravure , éprouvèrent la même altération , et l'architecture ne s'en garantit pas davantage. L'édifice habité par cette école , est la preuve de cette dernière assertion. Malgré les dépenses énormes qu'il a coûté ; malgré sa magnificence apparente , il est sans vraie beauté comme sans caractère ; sa disposition , sa forme , ses proportions , ses ornemens , tout atteste le goût mesquin et maniéré de l'époque à laquelle il a été fait ; tout prouve que le sentiment des formes et des vraies proportions était alors perdu en France.

Heureusement cette contagion a cessé depuis quelques années , et l'école française régénérée obtient une estime qui doit encore s'accroître sous

l'empire de la liberté. Dès le temps de la dépravation du goût, ces artistes de génie, *Greuze* et *Vernet*, avaient su s'en préserver. Leurs ouvrages marqués au bon coin, figurent avec honneur parmi les plus grands maîtres. Mais n'étant pas peintres d'histoire, leur goût trop circonscrit n'a guère influé sur le goût national; il n'a pu le ramener à la perfection des formes, et à la bonne manière du dessin. C'est *Vieillard* le premier osa lutter contre le mauvais goût à la mode; il ne quitta les bons modèles, il rappela les vrais principes, et les élèves distingués qu'il forma, en ramenant le bon style de la Grèce et de Rome, relevèrent l'école française, et la vengèrent de l'humiliation où elle était tombée. Par eux le bon goût du dessin fut remis en honneur, les formes se furent épurées, et les artistes formés par leurs ouvrages et par leurs soins, redonnèrent aux différens arts le caractère de simplicité et de grandeur qui distinguent ceux des grands maîtres anciens; la sculpture et la gravure perfectionnées ont influé sur les arts inférieurs qui en dépendent et qu'elles dirigent; notre librairie, notre orfèvrerie, ont acquis une plus grande valeur; nos meubles, nos manufactures, nos étoffes, tout a suivi la même progression; et la nation française, par un impôt facile et glorieux, a imposé à contribution l'Europe entière qui l'admire et qui l'enrichit.

La division de mon travail, et les bornes dans lesquelles il doit renfermer, ne me permettent pas de m'étendre beaucoup sur ces considérations; je me contenterai seulement de rappeler ce qu'on sait déjà; c'est que nos livres achetés par toute l'Europe, triplent de valeur, par les belles estampes qui y sont jointes; c'est que nos meubles, nos tableaux, nos gravures, nos pendules, tous nos objets de luxe, ont servi depuis de nombreux ans, au défaut de numéraire, aux échanges les plus utiles pour la nation; c'est qu'à la paix nos arts et nos spectacles attireront chez nous une multitude d'étrangers qui nous prodigueront leur or, et répareront en partie nos finances épuisées par une longue guerre, et par les dépenses qu'a nécessitées la révolution. Notre *Muséum* sera pour plus d'un amateur un prétexte suffisant de venir en France; et quand il n'aurait que ce seul objet à y voir, sa curiosité justement satisfaite, ne pourrait regretter les dépenses du voyage.

Tout ce que je dis à cet égard pourrait encore s'appuyer de l'exempl

de l'Italie, de Rome, non moins illustre aujourd'hui par ses hommes à talens qu'elle le fut jadis par ses héros. Son ancienne gloire a passé; mais il lui reste les productions de ses artistes, et les chefs-d'œuvres de leur génie; eux seuls y attirent les étrangers, ils y forment toute la richesse nationale, ils y conservent encore une ombre de grandeur à cette ville jadis la maîtresse du monde, aujourd'hui subjuguée par la superstition. Sans commerce, sans marine, sans état militaire, elle n'a d'existence politique en Europe, que celle qu'elle doit aux admirables ouvrages de ses artistes anciens et modernes.

Après avoir indiqué les rapports que les arts bien dirigés ont avec la morale politique, j'ai voulu faire sentir la liaison intime qu'ont les arts de dessin avec ceux d'industrie; comment on ne peut négliger ceux-ci sans porter atteinte aux autres, et par suite au commerce et à la richesse nationale. C'est donc avec raison que le gouvernement s'occupe de leur perfection, qu'il les encourage par divers moyens, et qu'il leur offre les secours nécessaires à leur conservation. Ainsi la nation ne doit pas regretter les légers sacrifices que les arts lui coûtent; ce n'est donc pas à titre d'aumône qu'elle donnera aux artistes, ce qu'ils ont droit d'attendre comme le prix de leurs services, comme une indemnité due à leurs efforts, dans une carrière longue, dispendieuse, peu lucrative, et qui profite plus à la nation qu'à eux-mêmes.

Quoique cette digression ne soit pas proprement de mon sujet, j'ai dû la faire pour propager des idées qu'il est important de rendre générales, pour fixer sur les arts l'opinion de mes auditeurs, qui ne doivent pas y être étrangers, et pour confirmer la Convention dans l'intérêt qu'ils lui inspirent, et dont ils vont bientôt ressentir les effets.

Dans la séance suivante, je tâcherai de rendre sensibles les rapports et les différences que les arts ont entr'eux.